

Conseil d'école n°2

Date : le vendredi 11 mars 2016

Horaires : 18h – 20h

Personnes présentes :

Equipe enseignante : Mme San Geroteo ; Mme Parayre ; Mme Buyse ; Mme Gierczak ; Mme Parmentier ;
Mme Soulat

Municipalité : M. Monteillet ; Mme Deambrogio

Parents d'élèves : M. Delaballe ; Mme Balayn ; Mme Bornard

Excusés : Mme Berger et Mme Ravel

1/ Les effectifs/fermeture de classe.

133 élèves actuellement.

50 CP/62 CE1/ 12 ULIS donc 124 élèves à la rentrée.

2/ Projets et sorties pédagogiques

Un bilan positif est fait de la classe de neige.

Exposition « Paul Cézanne » aux Clévos : des apprentissages sur Paul Cézanne et des travaux en arts visuels se poursuivent. Une exposition est prévue en fin d'année.

Chorale maternelle : présentation. Echange entre les maternelles et les CP. Bilan positif.

Moments philosophiques avec les 2 classes de Mme Soulat avec un membre de l'OCCE. Les élèves ont un classeur qui circule.

Lecture avec « Lire et faire lire » dans plusieurs classes.

Festival d'un jour : les CP s'y rendront ainsi que quelques élèves de l'ULIS en inclusion.

« Cartes de la fraternité » de la classe de CP1.

Classe de découverte dans 2 semaines des CP-CE1 du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril avec Mme Arnaud.

Les classes de Mmes Parayre et San Geroteo se rendront à Valence, le 26 mai, toute la journée.

« Printemps des poètes » : Contraventions poétiques classe de CE1 et élèves de l'ULIS inclus le lundi 14 mars.

4/Dégradations subies par l'école (vandalisme et tempête).

Fenêtre cassée par un jet de pierre + porte préau forcée. Intervention de la gendarmerie + police nationale. Une enquête est en cour.

5/ PPMS et exercices de sécurité.

Exercices incendie : les élèves ont été correctement évacués.

Exercices de confinement : Le confinement n'est pas possible vu l'état des bâtiments. Se rassembler tous dans la même classe est très compliqué. Deux classes sont obligées de sortir des bâtiments pour rejoindre le

lieu de regroupement.

M. Reuter Dominique ou M. Moutay peuvent aider les enseignantes à trouver les solutions qui peuvent convenir aux bâtiments.

La mise à jour des PPMS est annuelle.

6/ Fonctionnement des récréations de l'après-midi

Pas de récréation les après-midi sauf le lundi. Un temps de décompression est proposé après l'école à 15h30 avant les TAP'S pour les mardis, jeudis et vendredis.

7/ Regroupement Cuminal/André

Un appel d'offre a été fait pour choisir l'architecte.

Des échanges ont eu lieu entre les différents partenaires en octobre, rien de plus depuis. En ce moment c'est le temps de réflexion sur le budget.

Une autre concertation aura lieu. Pas d'informations supplémentaires à ce jour.

L'objectif reste la rentrée 2017.

L'équipe enseignante souhaite déménager lors des vacances d'été pas en cours d'année scolaire.

M. Ferraioli, Inspecteur de l'Éducation Nationale, a appelé les groupes scolaires pour savoir à quel moment la fusion sera votée par le conseil d'école. Or tout a été commencé sans que les conseils d'école n'aient été consultés.

M. Monteillet signale la nécessité pour les acteurs de l'Education Nationale de voir la réalité des choses et donc d'aller dans le sens d'une fusion. Il reconnaît qu'une communication supplémentaire aurait dû être faite au niveau des parents. Mais il n'y a pas beaucoup d'avancés actuellement c'est pour cela qu'aucunes informations n'ont été données. Mais lorsque cela avancera plus significativement, ce sera fait.

Les représentants de parents d'élèves auraient aimés être informés et souhaiteraient un rendez-vous de façon à mieux comprendre la mise en place et le suivi de ce projet.

8/ Unité Localisée d'Inclusion Scolaire école : point à date sur les différentes actions présentées par Mme Parmentier

Douze élèves sont actuellement accueillis dans le dispositif : 11 élèves sont scolarisés à temps plein et 1 à temps partiel, le mercredi. Le douzième élève est arrivé le 29 février 2016.

Les inclusions continuent en E.P.S pour 9 élèves, 6 sont inclus dans les classes de CE2-CM1 (Mme Arnaud) et CM1 (Mme Monestier) de l'école Gustave André. Trois enfants sont inclus en E.P.S dans les classes de CP-CE1 et de CP1 de l'école Antoinette Cuminal.

Chaque semaine, les élèves sont en inclusion « récréation », le mardi matin à l'école G. André.

Des inclusions sous formes de « co-intervention » sont mises en place chaque période avec la classe de CP1.

Les enseignantes prennent chacune un groupe composé d'enfants de CP et de l'ULIS. Le travail est préparé en commun et l'adaptation des textes est faite par l'enseignante de l'ULIS.

Des échanges ont toujours lieux avec la classe de CE2-CM1.

L'exposition Paul Cézanne a été proposée et le dépôt de « contraventions poétiques » sera proposé aux élèves sous cette même forme d'inclusion en « co-intervention » avec Mmes Parayre et Soulat.

D'après la circulaire du 31 août 2015, à la rentrée, chaque élève du dispositif devra être inscrit sur la liste de sa classe de référence. Cette classe correspond à l'âge de l'élève moins un ou 2 ans. Cette classe sera sa classe d'inclusion.

Les inclusions sont décidées par l'enseignante de l'ULIS en fonction des capacités de l'enfant. Elles sont surtout proposées en EPS, actuellement, mais elles devront être développées en arts, espace (géographie), temps (Histoire) et sciences.

Actuellement, les enfants de l'ULIS bénéficient en regroupement de temps d'enseignements en français (approximativement maternelle, CP, CE1, CE2), mathématiques (approximativement maternelle, CP, CE1, CE2), espace, temps, anglais, enseignement moral et civique, arts, sciences, histoire de l'art. Attention, les niveaux sont indicatifs car les enfants apprennent à leur rythme.

9/ Informatique : point à date sur les actions évoquées lors du dernier conseil d'école + prise en charge de l'équipement informatique par Valence Agglomération.

Les demandes faites précédemment n'ont pas été satisfaites. Il y a de moins en moins de PC qui fonctionnent. Un informaticien est venu faire le point sur l'équipement de l'école.

La compétence informatique est passée de la mairie à l'agglomération. Un dossier est à remplir auprès de l'agglomération qui décidera quel projet elle choisira.

Une personne de la mairie viendra aider pour remplir le dossier le mieux possible.

La salle informatique est très vieillissante et le travail est difficile mais rien n'est prévu avant septembre 2016. Borne wi-fi ? A-t-on besoin de l'agglomération pour cela ? Est-ce possible d'en mettre une ? Les bornes wi-fi sont-elles à la charge de la commune ?

Problème : à qui s'adresser maintenant quand il y a des dysfonctionnements ? Sachant que là on ne souhaite que faire fonctionner l'actuel. Il y a un système de communication de mail avec la directrice pour faire part des besoins.

10/ Cantine : point à date sur le schéma de communication enseignant/mairie

Le problème semble avoir été résolu.

11/ Le cross

Aucune date n'a été fixée à ce jour mais ce sera sûrement au mois de mai.

12/ Intégration des grandes sections

La classe des CP-CE1 et la classe de CP1 sont allées lire un album au GS. Un moment commun GS-CP doit être mis en place mais il n'est pas encore défini.

13/ Grève et communication

Un concours de circonstances a fait que l'information d'intention de grève d'une enseignante n'a pas été communiquée alors que les mots étaient prêts à être distribués.

14/ Utilisation des équipements de l'agglomération

Piscine : Pas d'utilisation car gros budget de transport. Nécessite des parents agréés.

Dojo ? Pas eu de réponse sur les créneaux disponibles.

Les nouveaux passes sont défectueux.

La date du prochain conseil d'école est fixée au 17 juin 2016 à 18h.